

RÉSERVATION DE SALLES COMMUNALES

SALLE RETENUE :

- Salle Saint Pierre
- Salle du Granit
- Salle du Presbytère

MOTIF :

.....

DATE :

.....

HORAIRES D'OCCUPATION : du à H
au à H

(IMPÉRATIVEMENT l'occupation de cette salle ne dépassera pas 2h00)

Nom et adresse du responsable (pour facturation) :

.....
.....
.....

Adresse

courriel :

N°

téléphone :

PRIX DE LA LOCATION

(voir grille tarifaire au verso)

Location de la salle

Chauffage (du 15/10 au 15/04)

Autre

TOTAL

VU pour accord
(cachet de la mairie)

- Caution de 150 € à l'ordre du trésor public
- Attestation d'assurance
- Règlement signé

Je soussigné, me déclare responsable du bon déroulement de la manifestation pour laquelle j'ai réservé la salle, de même que du bon état de celle-ci à la fin de cette manifestation.

Fait à , le

Signature

Le paiement se fera par l'Intermédiaire de la Trésorerie (attendre l'avis des sommes à payer)

OBSERVATIONS :

TARIFS 2026

Fixés par délibération du Conseil Municipal du 04/12/2025

Autres salles

(louées ou mises à disposition pour des réunions d'associations)

| Salles | Salle St Pierre (sous la sacristie) | Ancien presbytère (rez-de-chaussée) | Salle du Granit | |
|---|---|--|-----------------|--------------------|
| Associations locales | Gratuit | Gratuit | | Frais de chauffage |
| Associations extérieures à la commune | Eté Hiver | 51 71 | 35 48 | |
| Particuliers de la commune (pour les particuliers hors commune : + 50 %) | Vin d'honneur/soirée Chauffage Journée Chauffage Sépulture Chauffage | 95 17 128 26 58 17 | | |
| | Week-end (samedi 10 h à dimanche 18 h) | 169 | | |
| | Chauffage | 49 | | |
| Vin d'honneur Mariage (du lundi au samedi de 10 h à 18 h en fonction du planning d'occupation du club ou hors période sportive (du 20 juin au 15 août) du lundi au samedi de 10 h à 20 h) | | | 126 | 17 |
| Sépulture (suivant les mêmes modalités mentionnées ci-dessus) | | | 84 | 16 |
| CAUTION | | 150 | 150 | |

□